



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ FINANCIER

Cent treizième session

Rome, 8 - 12 mai 2006

Ordre du jour provisoire annoté

1. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier provisoires (doc. FC 113/1, FC 113/1 Add.1 et FC 113/INF/1) **pour décision**

Conformément aux méthodes de travail internes du Comité, le calendrier provisoire prévoit, dans la mesure possible, l'examen en début de session des points de l'ordre du jour sur lesquels le Comité est invité à soumettre au Conseil des décisions ou des recommandations.

RAPPORTS FINANCIERS ET BUDGÉTAIRES

2. Rapport annuel sur l'exécution du budget et sur les virements entre programmes et chapitres budgétaires pour l'exercice 2004-2005 (doc. FC 113/2) **pour examen**

Conformément à l'Article 4.6 b) du Règlement financier, le Comité sera invité à examiner le Rapport sur l'exécution du budget pour 2004-2005. Toute observation que le Comité pourra souhaiter formuler sera communiquée au Conseil à sa prochaine session. Le rapport annuel sera joint en annexe au rapport du Comité.

3. Questions financières: faits marquants et situation en ce qui concerne les contributions mises en recouvrement et les arriérés (doc. FC 113/3) **pour examen**

Le document « Questions financières: faits marquants » est conçu pour donner une vue d'ensemble de la situation financière de l'Organisation. Il présente trois groupes de données: recettes et dépenses par sources de financement, plan (budget) pour certaines sources de financement et solde pour la période correspondante de l'exercice biennal précédent. Il comprendra également le rapport sur le recouvrement des contributions courantes et des arriérés, qui présentera l'état des contributions des États Membres au Programme ordinaire au 31 décembre 2005.

4. Rapport sur les placements (doc. FC 113/4) **pour information**

Conformément à l'Article 9.2 du Règlement financier et à l'Article XXVII 7 i) du Règlement général, le Comité sera saisi pour information d'un rapport sur les placements actuels correspondant aux divers fonds de l'Organisation.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

QUESTIONS DE CONTRÔLE

5. Rapport de situation sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes (doc. FC 113/5) **pour information**

À sa demande, le Comité sera saisi d'un rapport portant sur les mesures prises pour donner suite aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes dans son rapport sur les comptes 2002-2003. Ce rapport fait spécifiquement référence au document intitulé « Examen des voyages officiels à la FAO » qui a été soumis au Comité en septembre 2005.

6. Réponse du Secrétariat au Rapport du Commissaire aux comptes sur l'examen des contrats locaux au Siège (doc. FC 113/6) **pour examen**

Ce document, demandé par le Comité à sa cent dixième session, explique la réponse du Secrétariat concernant les conclusions et recommandations du Rapport du Commissaire aux comptes sur l'examen des contrats locaux au Siège soumis au Comité à sa dernière session.

7. Rapport d'activité annuel (2005) du Bureau de l'Inspecteur général (doc. FC 113/7) **pour information**

Conformément à la pratique établie lors de sa quatre-vingt-septième session, le Comité financier distribuera ce rapport à ses membres pour information.

8. Rapports du Corps commun d'inspection **pour examen**

- a) Quelques mesures pour améliorer l'action du système des Nations Unies dans les pays – Première partie: Bref historique de la réforme dans le domaine du développement et Deuxième partie (JIU/REP/2005/2) (doc. CL 131/INF/10)
- b) Politiques des organisations du système des Nations Unies pour l'utilisation des logiciels libres dans les secrétariats (JIU/REP/2005/3) (doc. CL 131/INF/11)
- c) Système de paie commun pour les organisations du système des Nations Unies (JIU/REP/2005/4) (doc. CL 131/INF/12)

Les observations que le Comité pourra souhaiter formuler sur ces documents seront soumises au Conseil.

QUESTIONS RELATIVES AUX POLITIQUES FINANCIÈRES

9. Évaluation actuarielle des obligations de dépense liées au personnel (doc. FC 113/9) **pour examen**

Dans le contexte de l'évaluation actuarielle de 2005, le Comité sera saisi de ce rapport qui inclut également un examen des hypothèses sur lesquelles repose le Fonds des indemnités de départ, comme demandé précédemment par le Comité.

10. Traitement de la variation des coûts de personnel (doc. FC 113/10) **pour examen**

Ce document a pour objet de répondre à la demande formulée par le Comité à sa cent dixième session tendant à ce que les options concernant l'amélioration de la gestion financière et le traitement de la variation des coûts de personnel fassent l'objet d'une étude.

11. Mesures visant à améliorer la situation de trésorerie de l'Organisation (doc. FC 110/17 **republié** et FC 113/11) **pour examen**

Ce document poursuit l'analyse du Plan d'incitation au règlement rapide des contributions et inclut, notamment, une enquête auprès des États Membres sur les facteurs influençant l'échelonnement des paiements. Il contient, en outre, une analyse des diverses options disponibles pour améliorer la situation de trésorerie et du règlement en monnaie locale des contributions mises en recouvrement.

12. Utilisation souple du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement (doc. FC 113/12) **pour examen**

À sa cent dixième session, le Comité a demandé qu'un document passant en revue les moyens d'assouplir l'utilisation de ce Fonds, en vue d'améliorer sa capacité à financer en temps opportun les activités prévues, lui soit soumis à sa session de mai 2006.

13. Recommandations du Comité de haut niveau sur la gestion relatives à l'adoption de normes comptables internationales par le système des Nations Unies (doc. FC 113/13) **pour décision**

En s'appuyant sur les débats antérieurs du Comité financier relatifs aux normes comptables et sur un rapport de situation établi en mai 2005 (FC 109/18), le document fait rapport sur la recommandation du Comité de haut niveau sur la gestion tendant à ce que le système des Nations Unies adopte pour le 1er janvier 2010 un ensemble spécifique de normes comptables acceptées sur le plan international. Des renseignements plus détaillés seront communiqués au Comité en même temps que des observations préliminaires sur l'impact de cette recommandation sur la FAO, le calendrier d'application prévu, le fait que tout changement apporté aux règles financières doit être approuvé par l'Organe directeur, les besoins en ressources, etc. Le Comité réexaminera cette question à sa session de septembre 2006 en vue de formuler une recommandation à l'attention du Conseil sur l'adoption de ces normes, qui sera soumise à la Conférence, en 2007, pour approbation.

QUESTIONS BUDGÉTAIRES

14. Programme de travail et budget 2006-2007 révisé (doc. PC 95/3 – FC 113/14) **pour examen**

Conformément à la résolution 7/2005 de la Conférence, le Comité sera saisi des ajustements apportés au Programme de travail et budget 2006-2007. Il sera invité à recommander que les propositions du Directeur général soient approuvées par la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier.

QUESTIONS RELATIVES AUX RESSOURCES HUMAINES

15. Statistiques sur les ressources humaines (doc. FC 113/15) **pour information**

Conformément à la pratique établie, le Comité sera saisi du rapport annuel sur le nombre de postes permanents et d'autres aspects liés aux ressources humaines établi au 31 décembre 2005.

16. Décisions de l'Assemblée générale relatives à la Commission de la fonction publique internationale et à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (y compris les modifications apportées aux barèmes des traitements et indemnités) (doc. FC 113/16) **pour information**

Conformément à la pratique établie, le Comité sera informé des faits nouveaux survenus à la CFPI, à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et à l'Assemblée générale des Nations Unies qui sont susceptibles d'intéresser l'Organisation, ainsi que d'un rapport actualisé sur les modifications apportées aux barèmes des traitements et indemnités.

17. Examen des plans d'assurance médicale du personnel (doc. FC 113/17) **pour examen**

À sa dernière session, le Comité avait demandé au Secrétariat de lui communiquer les conclusions de l'Examen des plans d'assurance médicale du personnel commandé par la FAO, y compris une analyse détaillée des principales sources de coûts par catégorie/groupe de participants, ainsi que des questions liées à l'utilisation de monnaies différentes. Le document présentera ces conclusions, ainsi qu'une mise à jour de l'étude effectuée par le Corps commun d'inspection (CCI) des Nations Unies sur les plans d'assurance médicale à l'échelle du système des Nations Unies, comme demandé par le Comité à sa cent dixième session.

QUESTIONS D'ORGANISATION

18. Rapport de situation sur les systèmes d'information administrative
(doc. FC 113/18) **pour information**

Le Comité ayant demandé des rapports de situation réguliers, il sera saisi d'informations à jour sur l'état d'avancement des divers éléments du projet « Oracle ».

19. Méthodes de travail du Comité financier (pas de document) **pour examen**

Conformément à la pratique établie, les membres du Comité pourront formuler des observations sur le déroulement de la session et suggérer des améliorations.

AUTRES QUESTIONS

20. Date et lieu de la cent quatorzième session **pour information**

Le Comité sera informé des dispositions prises concernant sa session suivante.

21. Questions diverses